
Désignation commerciale: BAYZID® pH plus liquide

Créé le: 19.09.2018

Numéro de version: 2

Date d'impression: 19.09.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Désignation commerciale: BAYZID® pH plus liquide

No CAS: 1310-73-2

Numéro CE: 215-185-5

Numéro index: 011-002-00-6

REACH: Numéro d'enregistrement: 01-2119457892-27-XXXX

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Emploi de la substance / de la préparation: Produit piscine: régulateur de pH

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur :

Höfer Chemie GmbH
Zur Fabrik 2
D - 66271 Kleinblittersdorf
Tel.: +0049 / 6897 / 999 0 890

Service chargé des renseignements:

Mlle Ursula Sprau
E-Mail: ursula.sprau@hoefer-chemie.de
Tel.: +0049 / 6897 / 999 0 890

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Site de conseils en cas d'intoxication.
Beratungsstelle bei Vergiftungen, Mainz

Tel. 00 49 / 61 31 / 19 240

Désignation commerciale: BAYZID® pH plus liquide

Créé le: 19.09.2018

Numéro de version: 2

Date d'impression: 19.09.2018

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage

- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



GHS05

- Mention d'avertissement: Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: hydroxyde de sodium
- Mentions de danger
H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- Conseils de prudence
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/ nationale/ internationale.

2.3. Autres dangers

- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

Désignation commerciale: BAYZID® pH plus liquide

Créé le: 19.09.2018

Numéro de version: 2

Date d'impression: 19.09.2018

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

- Description :
Mélange : composé des substances indiquées ci-après.

No CAS: 1310-73-2 Numéro CE: 215-185-5 Numéro index: 011-002-00-6 REACH: Numéro d'enregistrement: 01-2119457892-27-XXXX	hydroxyde de sodium	Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1A, H314	45 %
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------	-------------------------------------------	------

- Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Indications générales :
Retirer immédiatement les vêtements souillés.
- après inhalation:
Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- après contact avec la peau :
Laver immédiatement et abondamment à l'eau, appliquer un pansement protecteur stérile, consulter un médecin.
- après contact avec les yeux :
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- après ingestion :
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Brûlure et douleurs des yeux, de la peau et des muqueuses. Dyspnée. En cas d'ingestion, effet très corrosif sur la cavité buccale et le pharynx. Choc.
- Indications destinées au médecin :
Si des éclaboussures pénètrent dans les yeux, rincez immédiatement et consultez un ophtalmologiste. Traitement des brûlures.
Traitement de choc. Soulagement de la douleur. La prophylaxie antibiotique. Oedème de la glotte cave qui se produit avec retard peut. Après inhalation de nébuleuses:
Inhaler le spray dexaméthasone (Auxiloson) jusqu'à ce que les symptômes persistent.

(suite page 4)

Désignation commerciale: BAYZID® pH plus liquide

Créé le: 19.09.2018

Numéro de version: 2

Date d'impression: 19.09.2018

(suite de la page 3)

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction:

Le produit n'est pas combustible. Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit répandu réagit au contact des métaux communs en dégageant de l'hydrogène. Les vapeurs du produit sont irritants pour les yeux et les voies respiratoires.

5.3. Conseils aux pompiers

- Equipement spécial de sécurité :

Porter un vêtement de protection totale et un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées..

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts, les fosses, les sous-sols et/ou des eaux.

Diluer avec beaucoup d'eau.

En cas de dispersion accidentelle, avertir les autorités compétentes.

(suite page 5)

Désignation commerciale: BAYZID® pH plus liquide

Créé le: 19.09.2018

Numéro de version: 2

Date d'impression: 19.09.2018

(suite de la page 4)

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, La terre de diatomées, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Éliminer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.

En cas de dilution, toujours présenter de l'eau et y délayer le produit

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas mettre en relation avec les métaux de base tels que l'aluminium, le magnésium, le zinc ou le plomb. (Développement de l'hydrogène).

Ne jamais ajouter de l'acide.

- Préventions des incendies et des explosions: Le produit n'est pas combustible

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage : Stocker au frais et au sec dans des emballages bien fermés.
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :
Observer les lois et prescriptions relatives au stockage et à l'utilisation de substances présentant un danger pour l'eau (Allemagne)
Prévoir des sols résistants au lessivage
Ne pas utiliser de fûts en métal léger
- Indications concernant le stockage commun :
Ne pas stocker avec des acides.
Ne pas stocker avec les aliments
- Autres indications sur les conditions de stockage : Le produit est hygroscopique
- Température de stockage recommandée : > 10 °C
- Classe de stockage : 8 B L (VCI - Konzept, 2007)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Désignation commerciale: BAYZID® pH plus liquide

Créé le: 19.09.2018

Numéro de version: 2

Date d'impression: 19.09.2018

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

8.1. Paramètres de contrôle

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

1310-73-2 hydroxyde de sodium (25-50%)	VME: 2 mg/m ³
----------------------------------------	---------------------------------

1310-73-2 hydroxyde de sodium		
Inhalatoire	DNEL (worker)	1 mg/m ³ (Long-term - local effects) (most sensitive endpoint: Irritation)
Dermique	DNEL (worker)	< 2 % wt. (Acute - local effects)

- PNEC : non applicable
- Indications complémentaires :
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2. Contrôles de l'exposition

- Equipement de protection individuel :
- Mesures générales de protection et d'hygiène :
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage
- Protection respiratoire : Protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard
- Protection des mains :
Gants de protection.
Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.
- Matériau des gants
Butylcaoutchouc, épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,5 mm, temps de pénétration: ≥ 480 min.
chlorure de polyvinyle - PVC, épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,5 mm, temps de pénétration: ≥ 480 min.
Caoutchouc nitrile, épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,35 mm, temps de pénétration: ≥ 480 min.

(suite page 7)

Désignation commerciale: BAYZID® pH plus liquide

Créé le: 19.09.2018

Numéro de version: 2

Date d'impression: 19.09.2018

(suite de la page 6)

Caoutchouc chloroprène, épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,5$ mm, temps de pénétration: ≥ 480 min.

Caoutchouc fluoré (Viton), épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,4$ mm, temps de pénétration: ≥ 480 min.

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

- Temps de pénétration du matériau des gants
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
Aux premiers signes d'usure, il faut remplacer les gants protecteurs.
- Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.
- Protection du corps :
Vêtement de protection standard. Chaussures ou bottes de sécurité résistant aux produits chimiques. S'il risque de se produire un contact avec la peau, porter un vêtement de protection imperméable à ce produit.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales:

Aspect:	<ul style="list-style-type: none"> • Forme: liquide • Couleur: incolore
Odeur:	inodore
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Valeur du pH:	> 14
Point de fusion/point de congélation:	12°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	140°C
Point d'éclair:	Non applicable.
Taux d'évaporation:	Non déterminé.
Température d'inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Limites supérieures/ inférieures d'explosivité:	<ul style="list-style-type: none"> • inférieures: Non déterminé. • supérieures: Non déterminé.
Pression de vapeur à 20°C:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.

(suite page 8)

Désignation commerciale: BAYZID® pH plus liquide

Créé le: 19.09.2018

Numéro de version: 2

Date d'impression: 19.09.2018

(suite de la page 7)

Densité à 20 °C:	~ 1,52 g/cm ³
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
Viscosité dynamique à 20 °C:	79 mPas
Coefficient de partage: (n-octanol/eau):	Non déterminé.
Propriétés comburantes:	Le produit n'est pas comburant.

9.2. Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité: consulter 10.3

10.2. Stabilité chimique

Décomposition thermique / conditions à éviter :
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Forte réaction exothermique aux acides
Réactions au contact des métaux légers par formation d'hydrogène

10.4. Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5. Matières incompatibles

Aluminium, zinc, d'étain et autres métaux légers.
acides forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Hydrogène

- Indications complémentaires :
La solution est hygroscopique.
En contact avec le gaz carbonique de l'air, la solution réagit par la formation de carbonate de sodium ou de bicarbonate de soude.

Désignation commerciale: BAYZID® pH plus liquide

Créé le: 19.09.2018

Numéro de version: 2

Date d'impression: 19.09.2018

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- Toxicité aiguë:
- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :
Pas de données valides disponibles.
- Effet primaire d'irritation :
de la peau : Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
- des yeux :
Effet fortement corrosif.
Il ya un risque de cécité.
- Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.
- Indications toxicologiques complémentaires :
L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
Basé sur des informations actuellement connues pas d'effets CMR.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

- Toxicité aquatique:

7664-93-9 acide sulfurique	
EC 50 / 48 h	40,4 mg/l (crustacés)
LC 50 / 96 h	196 mg/l (Fish)

12.2. Persistance et dégradabilité

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques..

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation n'est pas à prévoir.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Effets écotoxiques :
- Remarque :
Les valeurs se réfèrent à la substance à 100 % non diluée.
Effets indésirables sur poissons et organismes aquatiques par modification de pH est possible.

(suite page 10)

Désignation commerciale: BAYZID® pH plus liquide

Créé le: 19.09.2018

Numéro de version: 2

Date d'impression: 19.09.2018

(suite de la page 9)

- Comportement dans des installations d'épuration :
Aucune inhibition de l'activité des bactéries après neutralisation.
- Autres indications écologiques :
- Indications générales :
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.
- Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

L'indication suivante se réfère au produit fourni et non aux produits transformés. En cas de mélange avec d'autres produits, d'autres voies d'élimination peuvent s'avérer nécessaires; en cas de doute, consulter les fournisseurs des produits en question ou les services administratifs locaux.

- Recommandation :
Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Remettre le produit utilisé au recyclage, ou dans la mesure du possible le réutiliser autrement. Sinon, le remettre à un centre d'élimination autorisé, de neutralisation par ex.
 - Code déchet:
La classification des numéros du code des déchets selon le Catalog Européen des Déchets est spécifique pour la branche et les procédés en question et soumise à l'observation des exigences et prescriptions nationales et locales.
On peut trouver le valable code déchet dans le Catalog Européen des Déchets.
 - Emballages non nettoyés : Elimination conformément aux prescriptions légales
 - Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.
-

Désignation commerciale: BAYZID® pH plus liquide

Créé le: 19.09.2018

Numéro de version: 2

Date d'impression: 19.09.2018

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

- ADR, IMDG, IATA: UN1824

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR	1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
IMDG, IATA	SODIUM HYDROXIDE SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR		IMDG, IATA	
Classe:	8 (C5) Matières corrosives.	Class:	8 Matières corrosives.
Étiquette:	8	Label:	8

14.4. Groupe d'emballage

- ADR, IMDG, IATA: II

14.5. Dangers pour l'environnement

- Polluant marin: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Attention: Matières corrosives.
- Indice Kemler : 80
- No EMS : F-A,S-B
- Segregation groups : Alkalis

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

- Indications complémentaires de transport:
 - ADR:
 - Quantités limitées (LQ): 1 L
 - "Règlement type" de l'ONU:
UN1824, HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION, 8, II
-

Désignation commerciale: BAYZID® pH plus liquide

Créé le: 19.09.2018

Numéro de version: 2

Date d'impression: 19.09.2018

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Numéro d'enregistrement 01-2119457558-25-XXXX

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Prescriptions nationales :
- Indications sur les restrictions de travail : Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Service établissant la fiche technique : Voir point 1: Service chargé des renseignements.
- # Données modifiées à la version précédente
- Phrases importantes :
H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- Acronymes et abréviations:
ICAO: International Civil Aviation Organisation
LEV: Local Exhaust Ventilation
RPE: Respiratory Protective Equipment
RCR: Risk Characterisation Ratio (RCR= PEC/PNEC)
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
CLP: Classification, Labelling and Packaging (Regulation (EC) No. 1272/2008)
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Met. Corr. 1: Corrosive to metals, Hazard Category 1
Skin Corr. 1A: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1A
Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1